

## CONSEIL MUNICIPAL

### Procès-Verbal de la Réunion du 09/07/2019 (20h30)

**Nombre de Conseillers** En exercice : 14 - **Présents** : 11 - **Votants** : 11 - **Pour** : 11 **Contre** : 0 **Nul** : 0

**Date de Convocation** : 01/07/2019

**Date d’Affichage** : 01/07/2019

L’an deux mille dix-neuf, le cinq juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTRIGNE s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Françoise DUCHEMIN, Maire.

**Étaient présents** : Mme DUCHEMIN F., Mr MILLET C., Mr CHENEL A., Mme TRAVERS B., Mr CORNU P., Mr MILLET L., Mme LEGENTIL S., Mr STAFFORD P., Mme FAVRIS M., Mr GARNIER D., Mr BIZEUL T.

**Absents** : Mme PINEAU M., Mme MAREAU M., Mr SILLERE P. excusés.

Mme FAVRIS M. a été élue secrétaire.



### Procès-verbal de la réunion du 05/06/2019

Madame la Maire invite les membres à faire part de leurs commentaires sur le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05/06/2019.

### Présentation du PLUI et Avis.

Après présentation faite par Madame la Maire sur le PLUI de la CCBU avec les différents zonages et règlement sur l’urbanisme pour le bourg et l’ensemble de la Commune de Chantrigné, il a été donné un accord favorable.

### DL2019- 27 C.M. - C.D.G 53 pour paye et délibération.

Madame la Maire, Françoise DUCHEMIN expose :

Afin de pallier aux congés de la remplaçante de la secrétaire de mairie, il est nécessaire de recourir aux services proposés par le Centre de Gestion 53 pour :

- Gestion de la paie pour les mois de juillet et d’août
- Délibérations du Conseil Municipal

Pour cela, deux conventions doivent être signées entre la Mairie de Chantrigné et le Centre de Gestion 53. Le coût de cette prestation est le suivant :

- Paie : 4€/bulletin de salaire
- Délibérations : 112€/demi-journée de 3h30

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité :

- D’accepter la convention auprès du CDG 53 pour la gestion de la paie des mois de juillet et d’août
- D’accepter la convention auprès du CDG 53 pour les délibérations du Conseil Municipal
- D’autoriser Madame la Maire à signer tous les documents liés à ce dossier

## **DL2019 – 28 CM – Indemnités du Receveur du Trésor Public.**

Madame la Maire, Françoise DUCHEMIN expose :

L'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante est fixée à :

Taux de l'indemnité : 100 % - Gestion de 240 Jours soit 260,96 €  
Indemnité de budget : 45,73 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'accepter l'indemnité allouée aux Comptables du Trésor
- D'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents liés à ce dossier

### **Etat d'avancement « Projet Sportif ».**

Mme la Maire fait part de la réunion, du 28 Juin 2019 avec le Bureau d'Etudes Cfarchitecture et les Membres de la Commission Travaux y présente le nouveau plan fait en date du 27 Juin 2019 apportant les modifications demandées sur l'implantation et les coûts estimatifs.

Pour faire suite à cette présentation, il a été validé à l'unanimité cette version et donne l'autorisation à Madame la Maire de déposer le Permis de Construire dans les meilleurs délais (fin Juillet 2019).

### **Informations diverses.**

#### **Clocher de l'Eglise de Chantrigné**

Madame la Maire fait lecture du courrier de la Fondation du Patrimoine en date du 3 Juillet 2019, annonçant que le Club d'Entreprises « Mécènes du Patrimoine de la Mayenne » a décidé d'octroyer une subvention de 1 500 €, pour le clocher de l'Eglise de Chantrigné. Celle-ci vient en complément de la subvention dans le cadre de la campagne de souscription qui vise à encourager le mécénat populaire.

#### **Argent de poche – Chantiers à Chantrigné**

Madame la Maire fait part qu'ils auront lieu sur la commune de 9 H 00 à 12 H 00 du lundi 29 Juillet 2019 au vendredi 02 Août 2019.

*Ecole « Maurice Carême »*

Un point sur les effectifs, en date du 09 Juillet 2019, a été réalisé et 59 enfants sont inscrits pour la prochaine rentrée scolaire.

L'Offre d'Emploi d'A.T.S.E.M. est publiée par le C.D.G. 53 jusqu'au 23 Juillet 2019.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : Septembre 2019 à 20h30.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Les membres du Conseil Municipal,

*Affiché le : 16/07/2019*

La secrétaire,



La Maire,

